

Tubize, le 18 janvier 2011

Objet : inondations des 13 et 14 novembre 2010, effets catastrophiques du débordement du canal

A l'attention de Mr. Raymond Langendries  
Bourgmestre de Tubize  
Grand Place 1  
1480 Tubize

Monsieur le Bourgmestre,

Depuis des dizaines d'années je fréquente les rives du canal de Charleroi/Bruxelles et à ma connaissance celui-ci n'avait jamais débordé.

Or le débordement du canal des 13 et 14 novembre, cumulé à la crue d'autres cours d'eau a causé à Tubize une inondation d'une ampleur sans précédent, laissant dans le désarroi le plus profond un très grand nombre de nos concitoyens sinistrés.

Plus grave, ceux-ci vivent dans la crainte du lendemain ce qui vous en conviendrez est une situation intenable, nous nous devons donc de faire une analyse des risques, en trouver les causes, trouver les solutions, élaborer un plan global de prévention, libérer les budgets nécessaires et passer dans les plus brefs délais à la phase de réalisation pour que cessent une fois pour toutes ces inondations à répétition et ceci pour que les habitants de Tubize puissent vivre dans la sérénité.

Sans être ni diplômé, ni spécialiste, je souhaiterais vous soumettre le résultat de mes investigations concernant le débordement du canal entre Ronquières et Lembeek.

### **Bief Ronquières / Ittre**

Pour info : en période de crue ce bief est déjà abondamment alimenté par la Samme qui se jette dans le canal en contrebas du plan incliné de Ronquières.

#### Acte 1

Le bras du vieux canal au lieu dit du Spirit, toujours alimenté par le nouveau canal déborde abondamment dans la Sennette déjà fortement en crue à Virginal. (voir photos annexe)

Ce débordement entraîne d'importants dégâts à plusieurs habitations et à la papeterie de Virginal, la papeterie sera mise en chômage technique pendant une semaine.

Proposition de prévention :

- Soit rehausser les berges du vieux canal au niveau du nouveau canal.
- Soit réaliser un dispositif permettant la fermeture de l'entrée d'eau du vieux canal en cas de danger.

### **Bief Ittre / Lembeek à Oisquercq**

Pour info : en période de crue ce bief est déjà abondamment alimenté par le Hain qui se jette dans le canal à Clabecq.

Acte 2 : au moment où le niveau du canal est le plus haut et que l'écluse d'Ittre déborde

La Sennette en régime torrentiel déborde dans le canal à Oisquercq (voir photos en annexe)

### **Bief Ittre / Lembeek juste après de dernier bassin du Vraimont**

#### Acte 3

Suite aux rejets torrentiels de la Sennette et du Hain, le canal déborde en contrebas vers les prairies situées à l'arrière des habitations de la rue des Déportés, causant d'importants dégâts. (voir photos en annexe)

Proposition de prévention :

- Rehausser les digues du canal pour protéger le quartier de la rue des Déportés situé en contrebas.

### **Bief Ittre / Lembeck juste en face du dernier bassin du Vraimont**

Acte 4 : au moment où le niveau du canal est au plus haut

Suite aux rejets torrentiels de la Sennette et du Hain, le canal déborde violemment sous le petit pont de la ligne de chemin de fer (marchandise) vers la Sennette, à cet endroit la Sennette au plus haut niveau trouve un chemin vers le centre de Tubize en longeant l'ancienne promenade, de la passerelle vers le stand de tir à côté du magasin Hubo. (voir photos en annexe)

Cet apport d'eau de la Sennette s'infiltrant sous les trois ponts du chemin de fer expliquerait l'importance du sinistre dans la zone de la rue du Pont Demeur, dans les entreprises du zoning Fabela et dans le centre de Tubize.

### **Proposition de prévention à réaliser dans les plus brefs délais:**

- Renforcer et rehausser les berges (à hauteur du petit pont, voir photo) empêchant de la sorte toute infiltration de la Sennette vers le centre de Tubize.
- Demander aux voies hydrauliques de vérifier et de réparer les berges du canal à ces endroits, car il s'agit d'un problème de sécurité. (voir photos en annexe)

### **Questions:**

- Pourquoi le canal entre Ronquières et Lembeck a-t-il débordé à plusieurs endroits ?
- Vu l'évolution croissante de l'intensité des pluies, le canal est-il encore capable d'absorber les cours d'eau lorsque ceux-ci sont en crue ?
- La capacité du canal est-elle entretenue par un curage régulier ?
- Pourquoi la navigation a-t-elle été interrompue en dessous du plan incliné de Ronquières, lors de la journée d'inondations du jeudi 13 janvier 2011 ?

Je terminerai ce courrier en demandant la mise en place d'une commission communale « inondations » chargée d'analyser les risques, en trouver les causes et proposer des solutions, cette commission pourrait être la CCAT (Commission Communale d'Aménagement du Territoire)

En effet, la Senne, le Canal, le Hain, le Coeurq et le Ri de Froye sont devenus au fil des années des dangers potentiels pour les riverains en cas de fortes pluies, chacun d'eux mérite de notre part une attention toute particulière.

Continuant mes investigations, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Bourgmestre mes salutations les meilleures.



Jean-Pierre Fumière  
jpfumiere@msn.com  
Tel : 02 355 41 96

Copies adressées à Mr. Rudy Demotte, Ministre-Président  
Mme Marie-José Laloy, Gouverneur de la Province du Brabant Wallon  
Mr. Paul Dewil, Directeur de la gestion Hydraulique intégrée, SPW  
Contrat de rivière Senne et aux citoyens.